

# MAG CHENÔVE

AVEC VOUS

## DOSSIER

BUDGET 2020  
DYNAMIQUE  
ET SOLIDAIRE

AUTOMNE 2020

 villedechenove

 villechenôve

[ville-chenove.fr](http://ville-chenove.fr)



# SOM — MAIRE

## PAGE 4 À 5

Rentrée scolaire

## PAGE 6 À 7

Raid aventure

Retour sur l'été

## PAGE 8 À 9

Projet Kennedy : lancement de la concertation

## PAGE 10 À 11

Renouvellement des Instances participatives

## PAGE 12 À 13

Participation citoyenne en actes

## PAGE 14

Amélioration du cadre de vie

## PAGE 15 À 19

Dossier : BUDGET 2020

## PAGE 20 À 21

Saison Culturelle

Journées du patrimoine

## PAGE 22 À 23

Tribunes de libre expression

## PAGE 24 À 25

Coup de coeur de la Bib

Agenda des événements municipaux

## PAGE 26 À 27

Visites et permanences de quartier

### MAG CHENÔVE AVEC VOUS MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130

21303 Chenôve Cedex

Tél. : 03 80 51 55 00

communication@ville-chenove.fr

www.ville-chenove.fr

**Directeur de la publication :** Thierry Falconnet

**Direction éditoriale :** Justine Lagrange, Émilie Billot

**Rédaction :** Émilie Billot, Suzanne Lavergne, Cécile Martin

**Infographie :** Service Communication

**Crédits photos :** Ville de Chenôve, Aurélien Delos

**Impression :** VIDONNE 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon

**Distribution :** Adrexo

**Dépôt légal à parution | Tirage :** 7500 exemplaires  
Magazine édité le 25/09/2020

*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à [rgpd@ville-chenove.fr](mailto:rgpd@ville-chenove.fr)*

*Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*



# ÉDITO DU MAIRE

---

« Dans le vif du sujet ! »

Nous abordons le dernier trimestre de l'année 2020, encore plongés dans une grave crise sanitaire que nous subissons tous depuis neuf longs mois. Cette crise est venue heurter nos habitudes de vie, remettre en question nos existences et nos priorités. À l'heure où j'écris ces lignes, le virus circule activement sur notre territoire et nous devons redoubler de vigilance : vigilance en observant rigoureusement les mesures barrières pour nous protéger les uns les autres ; vigilance en continuant de prêter attention d'abord aux plus fragiles.

Malgré les aléas d'une pandémie qui s'éternise, nous devons aussi préparer l'avenir, le « monde d'après ». Pour ma part, j'ai la conviction profonde que, sur un territoire vulnérable comme l'est Chenôve, nous devons continuer d'agir dans le cadre de nos compétences afin que personne ne soit laissé sur le bord du chemin, à plus forte raison dans cette période teintée de fortes incertitudes.

Poursuivre la transition écologique de Chenôve, fournir des efforts encore plus conséquents en matière de tranquillité et de sécurité publiques, de solidarité, d'accès à la Culture, à l'Éducation,

aux sports, aux loisirs, d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion... Encore plus et encore mieux de services publics pour la population de notre ville ! C'est le sens des dix engagements que nous allons respecter, tout en intégrant les mesures d'urgences indispensables à prendre pour faire face aux exigences de cette période si singulière. C'est ce que traduit le budget primitif 2020 adopté en Conseil municipal avant l'été.

Ce budget va nous permettre de poursuivre les nombreux projets en cours et de mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus en mars dernier. En pleine crise sanitaire, une entrée dans le vif du sujet pour le mandat 2020-2026 !



**Thierry FALCONNET,**  
Maire de Chenôve

# RENTRÉE SCOLAIRE 2020

## UN NOUVEAU DÉPART EN TOUTE SÉRÉNITÉ



Le 1<sup>er</sup> septembre, les petits cheneveliers ont retrouvé le chemin de l'école. Cette rentrée 2020 reste un moment particulier après une année scolaire marquée par le confinement et l'éloignement des enfants de leur école. Le confinement a pu être difficile à vivre pour nos jeunes scolarisés, malgré l'énergie mobilisée par les enseignants pour suivre au mieux leurs élèves et leur progression. Cette période singulière aura souligné le rôle crucial de l'école, lieu d'apprentissage des fondamentaux comme des principes indispensables au bien-vivre et mieux-vivre ensemble.

À chaque étape du confinement comme de la reprise progressive, la municipalité a accompagné du mieux possible les établissements scolaires cheneveliers et leurs équipes

pédagogiques pour que l'accueil des enfants se fasse dans des conditions satisfaisantes malgré le contexte incertain.

L'état sanitaire actuel est susceptible de modifier encore les habitudes mais les travaux comme les investissements sont poursuivis pour le confort des élèves et des familles. Car, à Chenôve, l'éducation reste une priorité. C'est également en ce sens que la municipalité continue de développer des partenariats actifs avec l'ensemble des acteurs de l'éducation pour mettre en œuvre une dynamique de continuité éducative entre le temps scolaire, sous la responsabilité des enseignants, et les temps périscolaires et extrascolaires, sous la responsabilité des services municipaux.

### Les effectifs scolaires 2020



**1 683** élèves **92** classes | 2020

**1 632** élèves **85** classes | 2019

**soit 51 élèves et 7 classes supplémentaires en sept 2020**

**699**

élèves en écoles maternelles  
**(34 classes)**

**984**

élèves en écoles élémentaires  
**(58 classes)**

**63%**

Taux de scolarisation des moins de 3 ans



## LE DÉDOUBLEMENT DES GRANDES SECTIONS

La mise en œuvre de la réforme « 100% de réussite au CE1 », aussi appelée « CE1 à 12 » a été appliquée dès la rentrée scolaire 2018-2019 à Chenôve. Elle fait suite au dédoublement des CP de l'année scolaire précédente. C'est désormais aux classes de grande section que la mesure vient d'être élargie. Le principe est simple, soit celui de dédoubler les effectifs des classes de CP, CE1 et de grandes sections dans les établissements scolaires situés en REP+, c'est-à-dire dans les zones constituant le réseau d'éducation prioritaire renforcée. Avec un effectif maximal de 12 élèves par classe, il s'agit de donner plus de moyens, plus d'attention aux enfants pour qu'ils puissent notamment mieux maîtriser les matières fondamentales. Ce dispositif visant à favoriser la réussite des élèves a nécessité différents travaux et aménagements dans les écoles dont le coût global de 95 000 euros est pris en charge par la municipalité.



**19** ouvertures de classes  
dédoublées depuis 2018

### COUT DES DEDOUBLEMENTS DES GS/CP/CE1

> Equipement numérique (TBI, vidéoprojecteur et PC) :

**59 640 €**

> Travaux d'aménagement des classes supplémentaires :

**28 400 €**

> Achat de mobiliers pour les écoles :

**6 650 €**



Pour accueillir au mieux les enfants, la commune œuvre en étroite collaboration avec les directeurs d'écoles, les partenaires pédagogiques indispensables, avec l'ensemble des enseignants et du personnel municipal également. Les services de la Ville ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en place les protocoles sanitaires nécessaires, conditions d'une rentrée sereine. Cette année encore et malgré le contexte, grâce aux différentes activités que nous leur proposons, nous tenons à ce que chaque enfant de Chenôve devienne un citoyen éclairé.



**Aziza AGLAGAL,**  
Adjointe au maire  
déléguée à l'Éducation

## Les Z'ateliers du mercredi, c'est reparti !

### Où s'inscrire & se renseigner ?

Direction de l'éducation  
2 place Pierre Meunier 03 80 51 56 36  
et sur l'Espace Citoyens

**Pour qui ?** Tous les enfants scolarisés à Chenôve de la Grande Section au CM2, habitant Chenôve ou fréquentant l'Accueil de loisirs.

**Quand ?** Tous les mercredis matins de 10h à 12h, hors vacances scolaires.

**Où ?** Dans les écoles élémentaires Bourdenières ou Gambetta.

**Tarifs ?** 1€ la séance de 2h ou compris dans la journée de centre pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs

**Les activités proposées pour la 1<sup>ère</sup> période (du 09/09 au 16/12) :** Eveil Gym, Piscine, Basket, Cirque, Atelier création et confections (pâte fimo et carterie), initiation au théâtre, atelier musical, expériences scientifiques, nature et environnement.

# RAID AVENTURE

## POUR RAPPROCHER POLICE ET POPULATION AUTOUR DU SPORT

Cet été, le parc urbain s'est transformé en terrain d'aventures. Ring, terrain de foot et rugby gonflables, tatamis et mur d'escalade de 8 mètres de haut ont pris place pendant deux jours au Mail. Animé par des policiers bénévoles venus de toute la France, ces ateliers sportifs et ludiques ont permis de créer des échanges spontanés entre les jeunes de Chenôve et les forces de l'ordre.

Proposée par l'association Raid Aventure, créée par un ancien policier du Raid - unité d'élite de la police nationale - cet événement gratuit et accessible à tous a pour objectif de faire découvrir les différentes facettes du métier de la police nationale et ainsi de créer les conditions de dialogue avec les jeunes autour de valeurs communes comme le sport.

Ce dispositif est financé par le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. La tenue de l'événement a été possible grâce au soutien matériel de la ville de Chenôve.



# UN ÉTÉ PLEIN DE SURPRISES

## CHENÔVE A DOUBLÉ SA CAPACITÉ D'ACCUEIL

Cet été, Chenôve a doublé sa capacité d'accueil pour les enfants ne partant pas en vacances au travers du dispositif « Vacances pour tous ». Des nouveaux séjours, des ateliers culturels et de loisirs et des matinées d'apprentissage pour remettre un pied à l'étrier avant la rentrée et après le confinement, faisaient partie de ce programme estival. Les tarifs calculés au plus juste rendant accessibles à tous ces activités, ainsi que la prise en compte des dispositifs « Ecoles Ouvertes » et « Colos Apprenantes » ont été soulignés par le Préfet lors de sa visite cet été. Le cirque, les ateliers d'astronomie, les jeux éducatifs ont permis aux enfants de retrouver en douceur le chemin de la vie en collectivité et l'envie d'apprendre. A voir leur mine réjouie, on peut dire pari réussi !



# PROJET KENNEDY

## POUR UN QUARTIER RÉHABILITÉ



Depuis plusieurs années, le quartier Kennedy est touché par le temps et se dégrade. Un lieu vieillissant dont les structures commerciales et urbaines ne répondent plus aux besoins et aux attentes de ses habitants ! Quartier résidentiel, entre le boulevard des Valendons et la rue Maxime Guillot, il possède pourtant plusieurs atouts, avec entre autres son arrêt de tram juste à côté des habitations et de ses commerces accessibles. Liaison directe vers le Petit Mail, Kennedy est le quartier qui a besoin d'une bonne refonte.

Ce projet possède plusieurs enjeux de taille : améliorer le cadre de vie de ses habitants en redynamisant son commerce et ses services de proximité, en développant une nouvelle offre d'habitats et de nouveaux espaces publics, à la fois urbains et paysagers, grâce au retour de la nature en ville. Ce sera une nouvelle entrée de ville, à l'image du dynamisme de Chenôve.

L'organisation d'une concertation préalable à la création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) est essentielle pour mener à bien cette nouvelle aventure. Pour vous informer sur ce projet, une exposition composée de grands totems est installée près des commerces du quartier Kennedy. La maison du projet,

située le long du parc urbain, vous ouvre ses portes pour répondre à vos questions, échanger autour d'une maquette du projet et de panneaux explicatifs. Vous pouvez également voir ou revoir le direct de la réunion publique du 1er octobre dernier, point de départ de cette concertation. Vous avez jusqu'au 27 novembre inclus pour nous faire part de vos remarques, de vos idées et suggestions concernant la réhabilitation de ce quartier.

*« J'habite depuis 1 an et demi dans le quartier Kennedy et j'en suis ravie ! Il y a tout à disposition juste en bas de chez soi : supérette, pharmacie, le tram, etc... Mais il manque un peu de modernité et de neuf ! De la verdure ne serait pas un mal ! »*

**Virginie,**  
habitante du quartier

La reconfiguration du secteur Kennedy est une nouvelle étape dans la transformation de notre ville engagée depuis longtemps dans un programme de rénovation urbaine, essentiel pour l'amélioration du cadre de vie de tous les cheneveliers. Nous souhaitons informer les habitants et surtout partager avec eux l'ambition que nous portons en les associant aux différentes étapes de l'élaboration des projets qui les concernent.



**Brigitte POPARD,**  
**1<sup>ère</sup> Adjointe au maire**  
Déléguée à la Cohésion sociale et urbaine, aux Projets de ville et aux Habitats à la Politique de la ville, , aux Relations humaines et sociales, et aux Sports



## POUR S'INFORMER

- > **Maison du Projet,**  
12 rue Lamartine, 21300 Chenôve  
du lundi au vendredi de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h30
- > **Sur le site [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)**  
et revoir la vidéo de la réunion publique  
Onglet « Ma ville active »  
« Projets de ville et réalisations »

*La Maison du Projet regroupe en une seule exposition l'ensemble des projets et objectifs donnés lors de la création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) pour le secteur Kennedy.*

*En 6 panneaux descriptifs, vous aurez l'occasion de découvrir les illustrations proposées pour imaginer le futur du quartier Kennedy.*

*Une maquette des nouveaux aménagements vous permettra de vous projeter dans les rues et les allées du nouveau quartier.*

## POUR DONNER SON AVIS

- > **Sur le carnet des avis**  
Maison du Projet
- > **Par courrier**  
Direction de la cohésion sociale et urbaine  
Hôtel de Ville, 2 place Pierre Meunier  
BP130 - 21303 Chenôve Cedex
- > **Par courriel**  
[maisonduprojet@ville-chenove.fr](mailto:maisonduprojet@ville-chenove.fr)
- > **Par le site [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)**  
Onglet « Je participe »  
« Consultations citoyennes »

# LES INSTANCES PARTICIPATIVES

## RENOUVELLEMENT

Participer à la vie de sa ville, prendre part aux projets, soumettre des idées, agir au quotidien à Chenôve constituent les fondements de l'expression citoyenne dans notre ville.

Depuis plus de 4 ans, la municipalité a réuni les conditions pour que s'ouvre la participation des habitants :

En organisant des rencontres de proximité avec les élus par le biais de permanences, visites et réunions dans les quartiers.

En concevant un événement annuel fort, marqueur de la participation citoyenne à Chenôve « La Fête de la République ».

En proposant, à chaque fois que cela est possible, des ateliers sollicitant les voix et les avis des habitants sur les futurs projets de la commune.

En élaborant un maillage d'instances participatives, conseil citoyen, conseil participatif de quartier, conseil participatif des jeunes enfants, conseil consultatif chenevelier composés d'habitants, de représentants associatifs et économiques, et d'élus pour un mandat d'une durée de 2 ans.

En consacrant 30 000 euros au budget communal, pour que ces instances concrétisent en actes leurs projets dans leur quartier.

En créant un service municipal dédié à la participation citoyenne permettant d'accompagner administrativement cette démarche.

C'est au prix de cette priorité politique, ciblée sur l'expression et l'action des habitants, que Chenôve est identifiée aujourd'hui comme une ville qui a fait de la participation citoyenne sa marque de fabrique.

C'est sur ces fondements solides que s'ouvrent les appels à candidature pour le renouvellement des instances participatives.

### QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS :

- Installation et financement avec les budgets participatifs de nouveaux jeux pour les



- Réalisation d'une boîte à soucis par le CPJe pour l'école Gambetta



## L'avis d'un citoyen

Membre des premiers conseils participatifs de Chenôve, Bernard nous confie son expérience. Inscrit sur la liste électorale, il est tiré au sort en 2017 pour faire partie des 12 habitants constituant l'un des trois conseils participatifs de quartier.

« Le hasard a bien fait les choses ! » précise-t-il. « Cette nomination est arrivée à un moment de ma vie où j'avais envie de m'investir ». Cet engagement a été une expérience bénéfique même si, au début, tout était à faire, le règlement intérieur, notre mode de fonctionnement, les projets sur lesquels nous souhaitions avancer. Mais on s'est fait plaisir car le service municipal en charge de la participation citoyenne nous a beaucoup épaulé. Et le deal de départ a été respecté ! La municipalité nous a donné les moyens d'agir sans jamais choisir pour nous ! De beaux projets collectifs ont vu le jour, la boîte à livre, les tables de pique-nique, les bacs à aromates, le skate park mais celui dont je suis le plus fier est en train d'aboutir : la mise en place d'un composteur collectif. » Bernard nous confie que son expérience lui a donné envie de remettre un pied à l'étrier dans la vie associative. Il va bientôt devenir membre du conseil d'administration de la MJC.

## CONSEILS CITOYENS PARTICIPATIFS



### POUR QUOI FAIRE ?

- > Renforcer la démocratie de proximité
- > Participer à la réflexion des projets de votre quartier et plus largement de votre ville
- > Être force de proposition et prendre part à la décision
- > Echanger et être entendu



### COMMENT ÇA MARCHE ?

Les membres des conseils sont des habitants, des jeunes enfants, des acteurs associatifs et économiques.

#### 3 CONSEILS PARTICIPATIFS (CP)

#### & 1 CONSEIL CITOYEN (CC)

sont répartis par quartiers et secteurs :

##### Conseil participatif / Secteur 1

Vieux Bourg - Fleurs - Giraud

##### Conseil participatif / Secteur 2

Clos du roy - Chenevary - Grands Crus -

Parc commercial et artisanal

##### Conseil participatif / Secteur 3

stade - Bazin - Ferry - ateliers

##### Conseil citoyen / Secteur 4

Herriot - Centre-Ville - Mail - Gambetta - Fontaine du Mail

- Kennedy

#### LE CONSEIL PARTICIPATIF DES JEUNES ENFANTS

(CPJe) concerne toute la commune

#### LE CONSEIL CONSULTATIF CHENEVELIER

(CCC) regroupe des membres des conseils participatifs



## COMMENT POSTULER ?

Pour candidater, il faut habiter Chenôve.

#### POUR LES CONSEILS PARTICIPATIFS ET CITOYEN :

**Si vous êtes inscrit sur la liste électorale**, vous n'avez aucune démarche à effectuer. vous êtes automatiquement inscrit pour le tirage au sort.

#### Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale et que vous

**avez 18 ans et plus** : vous pouvez faire acte de candidature en remplissant le coupon ci-joint. Attention, vous avez jusqu'au **mardi 10 novembre** pour déposer votre candidature.

#### POUR LE CONSEIL PARTICIPATIF DES JEUNES ENFANTS :

**Si vous avez entre 9 et 13 ans, et que vous êtes scolarisé à Chenôve** : vous pouvez faire acte de candidature en vous adressant au coordinateur périscolaire de votre école ou au Cpe de votre collège.

**Si vous n'êtes pas scolarisé à Chenôve**, téléchargez le formulaire de candidature sur le site internet de la Ville ou allez à la Fabrique, 11 rue Armand Thibaut. Attention, vous avez jusqu'au **jeudi 15 octobre** pour déposer votre candidature.

#### QUAND A LIEU LE CHOIX DES NOUVEAUX MEMBRES ?

Les nouveaux membres sont tirés au sort

Pour les conseils participatifs et conseil citoyen :

**le 18 novembre 2020.**

Pour le conseil participatif des jeunes enfants :

**le 12 novembre 2020.**

#### QUAND DÉMARRE LE NOUVEAU MANDAT ?

En janvier 2021.

#### CONSEIL DE 16 MEMBRES, COMPOSÉ DE :

- 1 collège habitants :  
6 femmes et 6 hommes
- 1 collège acteurs locaux :  
2 représentants d'associations  
2 représentants des acteurs économiques



- #### CONSEIL DE 16 MEMBRES, COMPOSÉ DE :
- 1 collège habitants :  
6 femmes et 6 hommes
  - 1 collège acteurs locaux :  
2 représentants d'associations  
2 représentants des acteurs économiques

#### CONSEIL DE 16 MEMBRES, COMPOSÉ DE :

- 1 collège habitants :  
6 femmes et 6 hommes
- 1 collège acteurs locaux :  
2 représentants d'associations  
2 représentants des acteurs économiques



#### CONSEIL DE 20 MEMBRES, COMPOSÉ DE :

- collège des habitants :  
7 femmes et 7 hommes
- collège acteurs locaux :  
3 représentants d'associations  
3 représentants des acteurs économiques



#### CONSEIL DE 24 MEMBRES, COMPOSÉ DE :

- 1 collège de 11 habitants :
- 1 collège acteurs locaux :  
4 représentants d'associations  
et des acteurs économiques
- 1 collège de 9 élus du conseil municipal



#### CONSEIL DE 26 MEMBRES, COMPOSÉ DE :

- collège des habitants de 9 à 13 ans :  
18 enfants titulaires et 4 enfants suppléants
- les parrains :  
1 conseiller principal d'éducation  
1 élu  
1 directeur d'école  
1 association

# LA PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTES



## > Rendez-vous

*Le Parc /  
La nature en plein coeur de ville*

**Réunion publique  
le jeudi 5 novembre  
à 19h au Cèdre**

## Réunion publique « le parc »

Depuis près d'un an, un travail de concertation a été réalisé avec les habitants pour construire le projet qui viendra prendre la place de l'ancien Centre commercial Saint-Exupéry. Après la déconstruction, le temps des ateliers participatifs, le lieu a accueilli le plasticien Yannick Masson en résidence tout l'été. Spécialisé dans l'art éphémère, l'artiste a travaillé l'espace avec notamment des habitants et jeunes de La Fabrique. Une restitution de ce travail sous forme d'exposition sera proposée dans le hall du Cèdre le soir de la réunion publique.

Jeudi 5 novembre à 19h au Cèdre, l'équipe municipale et ses partenaires vous invitent à venir découvrir le projet du Parc dessiné avec vous.



## Stoul à Chenôve

La Ville de Chenôve développe le street art dans les rues de la commune. Cette année, c'est l'artiste peintre et plasticienne STOUL qui donne de la couleur à l'impasse Jules Ferry dans le cadre du conseil participatif du quartier. Pour sensibiliser les cheneveliers, l'artiste a présenté son travail et plusieurs projets aux élèves de l'école Jules Ferry qui ont donné leur préférence par vote. Les lignes, angles et la palette chromatique de la fresque ont trouvé leur place dans le paysage du quartier.

Ce temps artistique fut aussi l'occasion d'admirer les oeuvres de STOUL au Cèdre.



## Aménagement de l'esplanade Parabiago

Depuis ces dernières années, l'esplanade Parabiago se transforme pour apporter tranquillité et activités au sein du quartier des Grands Crus. Après l'implantation d'une table de ping-pong et du skate-park, place à la pétanque, aux bancs et tables de pique-nique. Ces aménagements, émergeant du Conseil participatif du quartier et créés par la Ville de Chenôve, n'oublie pas l'environnement avec la mise en place d'une placette de compostage et de bacs à légumes et herbes aromatiques.

Cet espace vert a aujourd'hui tout pour développer le lien social en plein coeur du quartier.



# LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ AU PROFIT DU BIEN-ÊTRE

L'été est l'occasion d'entreprendre des travaux pour accueillir toujours mieux les petits cheneveliers à l'école mais aussi pour améliorer la signalétique et embellir les rues de la commune grâce aux espaces verts.

**220 000€**  
de travaux dans les écoles



➤ **Création de cloisons séparatives**  
Dans le cadre du dédoublement des grandes sections, des cloisons séparatives ont été installées pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions d'apprentissage.

## Réfection de l'entrée de l'école maternelle Gambetta

Le hall d'accueil de l'école maternelle Gambetta s'est transformé et modernisé du sol au plafond. De nouvelles dalles, de nouveaux sanitaires et éclairages permettent de mieux accueillir enfants et parents. Enfin, un coin cuisine a été aménagé.



## Rénovation et création de sanitaires

De nombreux travaux ont été réalisés au niveau des sanitaires des enfants dans les différentes écoles de la ville afin de répondre aux normes imposées par le protocole sanitaire mais aussi dans un souci d'accessibilité et d'ergonomie.



➤ **Création d'une rampe PMR**  
À l'école maternelle des Violettes, une rampe PMR a été aménagée pour accéder au réfectoire afin de répondre aux normes d'accès aux personnes à mobilité réduite.

## Mise en place d'un anti-pigeon

Dans la cour de l'école élémentaire Jules Ferry, dans un objectif de propreté, le petit préau a été doté d'un dispositif anti-pigeon afin d'éviter les nidations.



➤ **Signalétique du cimetière**  
Après les écoles, le stade Léo Lagrange et L@ Boussole, c'est au tour du cimetière de revêtir les nouvelles couleurs de la signalétique de la Ville de Chenôve afin d'informer les visiteurs des horaires et des consignes des lieux.

## Les espaces verts au petit soin des plantes

Les agents des espaces verts arpentent les rues de la commune pour entretenir les arbres, arbustes et fleurs. Tailles, arrosages, plantations, désherbages, tontes... Rien n'est laissé au hasard pour embellir les quartiers.





# BUDGET 2020

## UN PREMIER BUDGET PRIMITIF DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

Le 29 juin dernier, le Conseil municipal a adopté le projet de Budget primitif proposé par la majorité élue depuis le 15 mars. Moment important du début du mandat 2020-2026, il traduit les orientations budgétaires et financières qui ont été élaborées dans un double contexte particulier. Electoral d'abord, puisque le vote de ce budget annuel est intervenu au terme des élections municipales. Sanitaire ensuite, puisque les arbitrages ont intégré l'apparition de la crise sanitaire que nous vivons suite à la présence sur tout le territoire national de la COVID-19. Une crise dont on ignore encore l'étendue des conséquences économiques et sociales pour le pays, la métropole dijonnaise et pour notre ville, même si on sait qu'elles sont déjà importantes. C'est la raison pour laquelle ce budget intègre les dépenses liées aux mesures de solidarité engagées par la municipalité pour faire face aux premiers impacts de cette crise à Chenôve.

Au-delà de ces engagements financiers, imprévus, le budget primitif 2020 inscrit l'action municipale que la commune est déterminée à poursuivre malgré des contraintes identifiées comme le faible dynamisme des recettes fiscales ou encore la nécessité de maîtrise des charges de fonctionnement.

Vous trouverez dans ce dossier les principales données chiffrées qui caractérisent les décisions financières et budgétaires majeures prises pour l'année en cours.



### [QUIZZ]

#### **Est-ce que les budgets de toutes les communes sont construits de la même façon ?**

OUI. Le Budget d'une collectivité locale se divise en une « section de fonctionnement » et une « section d'investissement ». La première est dédiée aux charges courantes liées au fonctionnement de l'institution (salaires des agents, factures d'électricité, etc.). La seconde permet de pouvoir programmer des financements de projets, d'équipements ou de travaux. Chaque section comprend un ensemble de dépenses (les coûts) et de recettes (les gains ou les crédits). Le budget doit obligatoirement être équilibré (dépenses = recettes) à la différence, par exemple, du budget de l'Etat qui peut être excédentaire (plus de recettes que de dépenses) ou déficitaire (plus de dépenses que de recettes).

#### **Ces mesures d'urgence prises à cause de la crise sanitaire ont-elles un impact sur les finances communales ?**

OUI. On estime aujourd'hui à environ 250 000 euros le coût de l'impact de la crise sanitaire sur les finances de la ville de Chenôve. Ceci est surtout plus dû à une baisse des recettes municipales qu'une augmentation des dépenses. Mais la situation pourrait évoluer dans les mois à venir. En réponse l'Etat permet aux collectivités, par une circulaire ministérielle datant du 24 août dernier, d'étaler les dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire sur plusieurs exercices budgétaires (cinq ans maximum). Il leur est même permis de les financer exceptionnellement par l'emprunt. Le débat est en cours car certains élus locaux pensent que c'est à l'Etat d'assumer en grande partie ces dépenses.

# BUDGET 2020

## LES CHIFFRES CLÉS

UN BUDGET TOTAL DE  
(INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT)

**29,8 MILLIONS D'€**

HAUSSE DE L'INVESTISSEMENT

**+ 16,60 %**

HORS REMBOURSEMENT  
DU CAPITAL DE LA DETTE

BAISSE DES DÉPENSES RÉELLES  
DE FONCTIONNEMENT

**-107 991 €**

MAITRISE DES CHARGES DE PERSONNEL

**- 0,46 %**

**+ 0%**

D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX  
POUR LA 4ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

HAUSSE DU BUDGET DÉDIÉ À LA SOLIDARITÉ

**1 312 000 €**

+ 4 % PAR  
RAPPORT À 2019

HAUSSE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**912 000 €**

Ce premier budget du nouveau mandat a été élaboré et voté dans les circonstances particulières de la crise sanitaire que nous traversons. Mais il traduit en chiffres et en actes notre volonté maintenue de poursuivre notre programme. S'il tient compte des urgences auxquelles nous avons dû faire face et intègre les contraintes qui sont les nôtres, ce budget démontre que notre municipalité reste mobilisée pour faire avancer ses projets ambitieux et tenir le cap des jours heureux à venir.



**Patrick AUDARD,**  
**Adjoint au maire**  
Délégué à la Vie de la  
Cité, à l'Administration  
générale, aux Finances  
et à la Commande  
publique

## **ENCORE PLUS DE PROJETS POUR NOTRE VILLE**

La municipalité poursuit en 2020 son travail de transformation du territoire communal avec la poursuite de la mise en œuvre des projets structurants en cours.

### **LANCEMENT DU PROJET DE REQUALIFICATION DU SECTEUR KENNEDY**

**500 000 €**

### **POURSUITE DU PROJET DE CENTRALITÉ**

**1 500 000 €**

### **RESTRUCTURATION DU GYMNASE DU MAIL**

**26 500 €**

ÉTUDES PRÉPARATOIRES AVANT TRAVAUX

### **LANCEMENT DES ÉTUDES POUR LE FUTUR QUARTIER « VERGERS DU SUD »**

**156 000 €**

2ÈME PHASE DE L'ÉTUDE

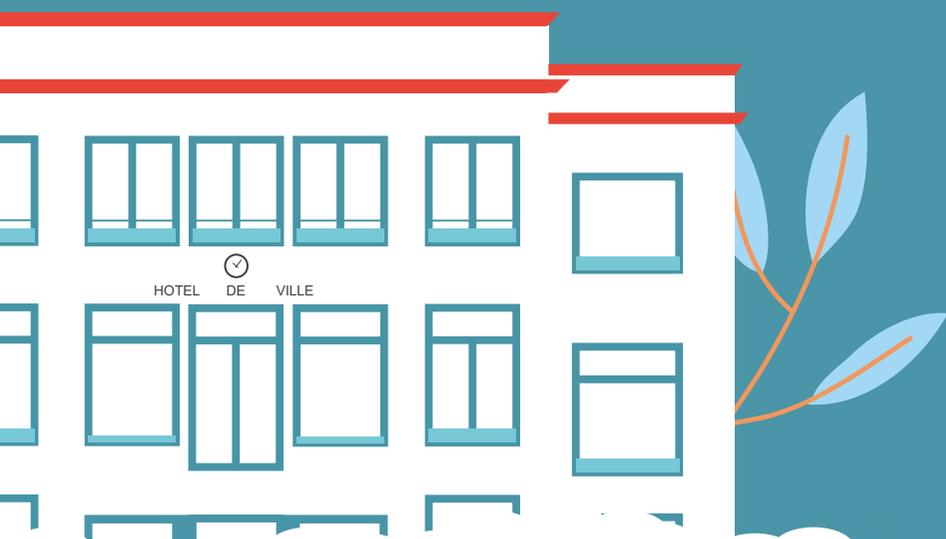
### **RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS DE QUALITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS**

**143 000 €**

LA CABANE, PLAINE HERRIOT, ETC

# VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Agir dans le cadre de la transition écologique pour un développement urbain plus durable, c'est favoriser la nature dans toute la ville. Cela signifie aussi œuvrer au quotidien pour des équipements publics plus responsables y compris dans leur future consommation énergétique.



CRÉATION D'UNE FORÊT COMESTIBLE  
ET D'ÎLOTS DE FRAICHEUR AVEC  
L'ASSOCIATION PIROUETTE CACAHUÈTE

40 000 €

CRÉATION D'UN VERGER CONSERVATOIRE

3000 €

RÉNOVATION THERMIQUE  
D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

382 000 €

PLANTATION D'ARBRES DANS LA VILLE

5000 €

## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

En 2020, Chenôve poursuit sa politique en la matière pour que les chenevilières et les cheneveliers puissent vivre sur notre territoire en toute tranquillité.

POURSUITE DES  
AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ  
(PARC URBAIN, SÉCURISATION DES ÉQUIPEMENTS  
ET DE LA VOIRIE, ETC...)

86 000 €

+1

POLICIER  
MUNICIPAL

+1

AGENT DE SURVEILLANCE  
DE LA VOIE PUBLIQUE

EN 2020

## POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

À Chenôve, la participation citoyenne en actes, ce ne sont pas des mots mais des chiffres aussi :

30 000 €

AMÉNAGEMENTS PARTICIPATIFS

Circulation douce, aménagement  
d'amélioration du cadre de vie

20 000 €

BUDGETS PARTICIPATIFS

Chaque instance participative  
possède un budget de 5000€



## POUR NOS ENFANTS

Le bien-être des petits cheneveliers est une des priorités de la municipalité labellisée « Cité Éducative » par l'État en 2019. Se divertir, s'amuser et se dépenser dans un environnement sain et en toute sécurité, apprendre dans de bonnes conditions sont nécessaires et indispensables pour leur permettre de grandir et de devenir des femmes et des hommes éclairés et équilibrés.

MISE À DISPOSITION D'ORDINATEURS PORTABLES  
AUX ÉLÈVES DE CM1 SCOLARISÉS DANS LES ÉCOLES DE CHENÔVE

60 000 €

RÉALISATION DE TRAVAUX DANS  
LES GROUPES SCOLAIRES

243 000 €

INSTALLATION DE  
TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS

35 000 €

Pour équiper les 7 nouvelles classes ouvertes

REMPLACEMENT DES JEUX  
DE LA CITÉ LACUSTRE  
AU PLATEAU

28 000 €

RÉALISATION DU PROGRAMME  
D'ACTIVITÉS ESTIVALES  
« VACANCES POUR TOUS »

320 698 €

## VOUS ACCOMPAGNER DURANT LA CRISE SANITAIRE

COÛT ESTIMÉ AU 11 MAI 2020

258 000 €

Il a fallu faire face cette année aux urgences liées à la crise sanitaire qui s'est abattue sur notre territoire et dans tout le pays. En conséquence, la Ville a su mettre les moyens nécessaires pour garantir, à son niveau, la sécurité sanitaire des cheneveliers.

> DONT :



30 000 €

ALLOCATION MUNICIPALE  
EXCEPTIONNELLE



36 700 €

MASQUES ET PRODUITS  
D'HYGIÈNE

# LA SAISON CULTURELLE #7, C'EST PARTI !

C'est un début de saison caractérisé par une actualité très particulière qui commence, mais plus que jamais la ville a souhaité vous concocter une belle saison culturelle, la septième du nom, pour que puissent continuer de vivre l'Art et la Culture, les Arts et les Cultures à Chenôve, et ce, malgré les aléas. Au cœur de l'engagement municipal, cette volonté culturelle se traduit cette année encore par une programmation variée et engagée. Une Culture pour tous et par tous, une Culture qui forme, éduque, explique, émancipe, fait réfléchir, qui invite au dialogue - y compris parfois dans l'irrévérence - à la tolérance et au respect d'Autrui. Savourez sans modération cette nouvelle saison culturelle, grâce au protocole sanitaire mis en place pour que vous puissiez participer en toute sérénité aux spectacles de votre choix.

## UNE SÉLECTION JEUNE PUBLIC DE CHOIX



L'émancipation par la culture commence dès le plus jeune âge. C'est la raison pour laquelle une sélection de choix a été faite pour les plus jeunes. L'équipe du Cèdre sera ravie d'accueillir des groupes scolaires, de la petite section à la terminale. Retrouvez le programme Jeune Public sur le site [cedre.ville-chenove.fr](http://cedre.ville-chenove.fr) et dans la brochure dédiée.

Malgré la crise sanitaire, nous avons tenu à maintenir une offre de spectacles et de divertissements culturels sur le territoire communal. C'est d'abord un moyen pour permettre à chacune et chacun de s'évader, d'oublier le quotidien, d'échanger, de se retrouver ou d'apprendre. C'est aussi une volonté politique forte de soutenir le monde de la Culture durement touché ces derniers mois et de lui permettre de continuer d'y trouver sa place dans notre ville pour le plus grand plaisir de tous



**Léo LACHAMBRE,**  
Adjoint au maire  
délégué à la Culture, à  
l'Éducation populaire et  
au Numérique pour tous

## SÉLECTION



©Fabien COSTE

### NOVEMBRE

Musique • Poésie • Danse

## Le jeune noir à l'épée

AVEC ABD AL MALIK,  
CHORÉGRAPHIE SALIA SANOU

MARDI 17 NOVEMBRE



©Stéphane ANDRIVOT

### DÉCEMBRE

Spectacle Musical

## Gainsbourg for kids

MERCREDI 16 DÉCEMBRE



©Fabienne RAPPENEAU

### FÉVRIER

Théâtre

## La machine de Turing

UNE PIÈCE DE BENOIT SOLÈS

MARDI 2 FÉVRIER



©KARLEENER

### MAI

Théâtre Cirque • Danse

## Les Zacrob'Artistes

« DE [TEMPS] EN [TANT] »

JEUDI 20 ET VENDREDI 21 MAI

## INFOS PRATIQUES

Le Cèdre  
03 80 51 56 25

Billetterie :  
[cedre.billetterie@mairie-chenove.fr](mailto:cedre.billetterie@mairie-chenove.fr)

# A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE CHENÔVE



Un programme sur mesure élaboré dans le cadre des journées européennes du patrimoine a permis aux jeunes et moins jeunes de découvrir des lieux emblématiques de notre ville. Dès le vendredi, les élèves des écoles de Chenôve ont arpenté le vieux-bourg dans le cadre d'un rallye-photo et découvert le street-art. Le samedi et le dimanche, le Cèdre a ensuite ouvert ses portes au public qui a pu « marcher dans les pas des artistes » et voir l'envers du décor de cette salle si appréciée. Une belle occasion de découvrir également l'exposition de l'artiste peintre Stoul !



# Tribunes libre expression

## L'ÉCOLOGIE N'EST PAS PUNITIVE.

Au moment de nous engager dans la campagne électorale, nous étions loin d'imaginer à quel point elle serait marquée par ces événements exceptionnels que sont la pandémie et le confinement quasi planétaire qui s'est imposé à nous.

Le dérèglement climatique, dû aux activités humaines, s'accroît : La déforestation, la disparition d'innombrables espèces animales, le déplacement de celles qui tentent de survivre telles les chauves-souris...

Durant l'été de gigantesques incendies ont détruit des forêts sur tous les continents

Les questions de l'alimentation et des déplacements deviennent des enjeux encore plus cruciaux qu'il y a 6 mois.

Une évolution vers des énergies et des moyens de déplacement doux moins polluants est urgente, tant pour les personnes que pour les marchandises.

La crise sociale qui intervient après cet arrêt de l'activité économique va révéler la nécessité de politiques publiques volontaristes en faveur d'une alimentation de qualité pour les citoyens les plus impactés, en faveur aussi d'un accès à des activités de plein air et

sportives de proximité pour continuer de créer du lien social, et réconcilier les citoyens avec la nature. L'isolation de logements des familles les plus précaires doit être accélérée afin de diminuer aussi les charges de chauffage et d'améliorer leur confort.

La consultation citoyenne sur le climat a apporté des pistes pour lutter contre le réchauffement et toutes ses conséquences, et voilà que le président de la république donne un coup de frein qualifiant les porteurs des programmes ambitieux de rétrogrades. Le plan de relance qui attribue 30 milliards d'€ à la transition écologique est significatif mais certainement insuffisant. Saluons néanmoins l'augmentation des Plan Alimentaires Territoriaux (PAT) qui accentue l'accessibilité sociale à l'alimentation. Nous le redisons, l'écologie n'est ni punitive, ni un retour à l'âge de pierre. Elle est au contraire un vecteur de solidarité, de progrès social, de créations d'emplois, d'une meilleure qualité de vie. C'est l'adhésion à un modèle obsolète d'économie « libérale » qui est destructrice.

La ville de Chenôve détient des atouts importants pour avancer dans ces différents domaines notamment une imagination collective. Au niveau territorial l'action est possible.

Bruno HABERKORN  
Président  
Marie-Thérèse BOUGÉ  
Sylvain BLANDIN  
Groupe « Europe  
Écologie Les Verts »

La liste baptisée « Le Bon Sens à Chenôve » est une liste éminemment républicaine constituée de personnes d'horizons politiques divers, venant de la gauche, du centre ou de la droite, éloignées des extrémismes, quels qu'ils soient, et très attachées aux valeurs de la République qui ne sont la propriété de personne : liberté individuelle respectueuse de la liberté de l'autre, égalité des droits, fraternité, laïcité mais aussi sens des devoirs - aller voter par exemple - et plus globalement sens du devoir et goût de l'effort, dans le refus de toute démagogie.

Respect des forces de l'ordre, des enseignants, des personnels soignants...et des institutions en général : la « sûreté », c'est-à-dire la sécurité de chacun, est bien un droit fondamental présenté comme tel dès 1789, droit qui doit donc être défendu avec force tant il conditionne l'exercice de tous les autres.

La République appartient à tout le monde et c'est à chacun de faire le maximum pour défendre ses valeurs et les faire vivre.

Philippe NEYRAUD  
Philippe SINGER  
Le Bon sens à Chenôve

## POUR OU CONTRE LA 5G

Débat surréaliste au sortir du confinement, cette crise a montré la fracture numérique d'une population fragile, délaissée, au moyen numérique obsolète, pour ne pas dire absent, lors de la mise en place des leçons et cours dématérialisés pour notre jeunesse. Cette crise a montré une nouvelle fois la frontière sociale invisible pour nombre de nos concitoyens.

Notre priorité politique est de permettre à chacun dans cette société de plus en plus dématérialisée qui se veut inclusive, d'avoir accès à ses droits, à ses démarches, à ses cours, d'être un citoyen connecté.

Dominique MICHEL  
Avançons pour Chenôve

Le focus est placé sur l'urgence climatique, super ! Alors pourquoi une partie de la population est traversée par la frustration de ne pas pouvoir mettre sa pierre à l'édifice ?

Pour apprendre les alternatives à la consommation traditionnelle, et mettre en place de nouveaux comportements, il faut du temps et de l'espace mental, un luxe que la pauvreté n'autorise pas. On

a clairement d'autres soucis que le volume des déchets. L'urgence personnelle surpasse l'urgence de la planète. Le pauvre est à blâmer car il n'a pas le temps physique et mental de réfléchir à la fin des sapins de Noël ?

Saliha M'PIAYI  
Avançons pour Chenôve

## CHENÔVE EN MÉTROPOLÉ : UNE COMMUNAUTÉ DE DESTIN SOUVERAINEMENT ASSUMÉE !

Lors des élections municipales de mars 2020, vous nous avez fait l'honneur de votre confiance vigilante.

Cette confiance a permis d'assurer la présence de vos élus cheneveliers en meilleure place au sein de DIJON Métropole, et de renforcer notre ville.

Avec 5 élus métropolitains issus de votre majorité, soit la première représentation communale après DIJON, notre Maire a été confirmé dans sa vice-présidence en charge du renouvellement urbain, des mobilités et des transports, et notre Première Adjointe a rejoint l'exécutif dans le cadre d'une délégation au handicap et à l'accessibilité.

Jamais CHENÔVE n'aura occupé une place aussi centrale dans la communauté de destin qui s'incarne aujourd'hui dans notre agglomération, et ce dans la continuité de la création de la COMADI en 2000, que notre regretté Roland CARRAZ appelait de ses vœux. Plus symboliquement, mais c'est essentiel, les deux jeunes parmi les élus de l'agglomération sont issus de nos rangs.

CHENÔVE, ville active, pleine de vie, de jeunesse et d'initiatives, CHENÔVE, laboratoire d'idées, se trouvera ainsi placée dans une dynamique institutionnelle d'avenir au service de notre ville, au service de chacune et de chacun.

Pour autant, nous restons conscients de l'éloignement citoyen qui résulte de l'échelle de traitement de nos politiques urbaines et nous souhaitons vous assurer que le mandat de 6 ans que vous nous avez confié, sera l'occasion de vous rapprocher des centres de décisions sur nombre des questions qui touchent notre quotidien. C'est pourquoi, dans le cadre des institutions de démocratie continue dont nous avons doté notre commune (conseils participatifs et citoyen, Conseil Consultatif Chenevelier, visites et permanences de quartier...), mais également dans le respect des règles de la démocratie représentative qui s'incarnent dans notre conseil municipal, nous nous engageons à être les fidèles et exigeants relais de la garantie de notre souveraineté communale. Nous sommes là pour vous ! Nous assumerons, avec vous, notre part dans la construction active de l'avenir commun de CHENÔVE et de ses habitants !

Patrick AUDARD  
Brigitte POPARD,  
Coprésidents  
Léo LACHAMBRE, porte-parole  
Thierry FALCONNET,  
Ludovic RAILLARD,  
Christiane JACQUOT,  
Nouredine ACHERIA,  
Aziza AGLAGAL,  
Mongi BAHRI  
Brigitte BERTHE  
Christine BUCHALET,  
Stéphanie DROUIN  
Jean-Marc FOMBARLET  
Didier GIRARD  
Pascal KELLER  
Jamila de  
LA TOUR D'Auvergne,  
Nezha NANG-BEKALE  
Saliha OUARTI  
Anne VILLIER  
Hana WALIDI-ALAOUI  
Groupe « Chenôve pour tous »  
contact@chenovepourtous.fr

## S'ENGAGER DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

La dynamique de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, lancée en 2018, a été stoppée nette : départ du délégué interministériel à la lutte contre la pauvreté en janvier 2020 puis celui de la ministre de la santé et des solidarités en février, le tout couronné par une crise sanitaire sans précédent depuis mars dernier.

Cette nouvelle stratégie, lancée en 2018, s'est adressée aux différents territoires en s'appuyant sur les partenaires sociaux, associations, collectivités territoriales et représentants de jeunes, en impliquant aussi directement les citoyens à partir de l'automne 2019. En parallèle, le rapporteur général de la réforme avait pour mission une analyse technique et financière. L'objectif était d'aboutir à un projet de loi en 2020 pour une entrée en vigueur du nouveau système autour de 2023.

La nouvelle stratégie visait, entre autres, l'instauration d'un Revenu universel d'activité (RUA). Dans ce but, il fallait faire le point sur les minimas sociaux tout en revisitant les modalités, parfois complexes, pour y recourir (le nombre de non recours aux droits restant trop élevé en France).

A ce jour, cette nouvelle stratégie reste silencieuse malgré une crise sanitaire engendrant une autre pandémie : celle du nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté. En France, les derniers chiffres, non stabilisés encore, évoquent une possible augmentation de 10% ! Cette pandémie «pauvreté» a pourtant un vaccin : le revenu universel sans condition ou autrement dit, une autre vision de l'activité professionnelle, de la croissance économique, qui laisserait place à l'épanouissement personnel, collectif (valorisation du bénévolat), et qui ne stigmatiserait plus celles ou ceux qui ne travaillent pas ou plus ou encore qui ne peuvent avoir une activité professionnelle. Or, la mise en place du RUA constituait une première étape essentielle car justement l'état des lieux dressé évoque un certain nombre de ces éléments !

Alors, si votre commune compte s'engager auprès de sa jeunesse, elle n'oubliera surtout pas que son futur revenu municipal garanti fait partie des dispositifs qui peuvent soutenir nos jeunes concitoyens et leur « tendre la main ».

Caroline CARLIER,  
Présidente  
Yves-Marie BRUGNOT  
Sophie MOREAU  
Groupe « Génération.s »

## « ENSAUVAGEMENT » : DARMANIN, APPRENTI SORCIER

Pendant plusieurs semaines « ensauvagement » est entré dans le débat public sur les chaînes d'infos, les réseaux sociaux.

L'été guerrier de Darmanin n'est pas le fruit du hasard. Soit il a jugé qu'il s'agit d'une réponse pertinente à la hauteur de l'insécurité croissante dans nos villes. Et nous savons à Chenove de quoi il parle. Soit que la soudaine croisade de Darmanin contre «l'ensauvagement» de la société – un vocable d'extrême droite dont Marine Le Pen est friande. Toute une stratégie délibérée. La «racaille» est devenue le «sauvage» dans un processus de déshumanisation qui ne fleurit pas bon et qui n'est pas qu'une simple version 2020 des «sauvageons». Darmanin et par là-même Macron savent parfaitement où ils mettent les pieds.

Cette stratégie vise à siphonner une droite et une extrême droite par une surenchère sécuritaire en croyant leur couper l'herbe sous le pied.

L'amalgame est aisé avec la confession musulmane et par extension les habitants des quartiers populaires, des territoires vulnérables.

D'autant plus que toutes les études montrent que l'insécurité s'affirme comme une préoccupation très forte chez les Français,

notamment chez les plus de 60 ans ainsi qu'une demande d'autorité, de protection et d'ordre.

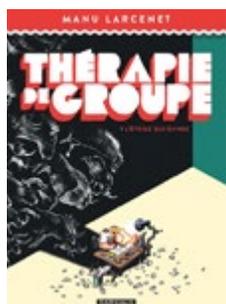
Pour nous, les réponses progressistes existent. L'insécurité n'est pas qu'un ressenti mais une réalité douloureuse. Elle mine d'abord la vie des familles modestes confrontées aux incivilités, aux violences du quotidien, aux délinquants, aux trafics et aux bandes de voyous. La réponse doit être éducative, préventive, policière et judiciaire. Ce qui pose la question des moyens et des objectifs que nous nous fixons à un véritable choix de société, plaçant au cœur de notre action les valeurs de la République, la laïcité, la justice sociale.

Mais comment M. Darmanin peut-il accuser nos territoires d'être touchés par l'ensauvagement et dans le même temps rester sourd à l'appel des élus pour davantage d'effectifs de police, de moyens humains, matériels et logistiques à l'institution judiciaire ? Et demander aux polices municipales de participer à la sécurité des personnes et des biens, au maintien de l'ordre public, prérogatives de l'Etat ! Nous sommes prévenus, dans ses projets de reconquête républicaine, de police de sécurité au quotidien attendons-nous à un désengagement progressif de l'Etat et à une nécessaire implication de plus en plus grande de la commune en moyens et en effectifs.

Martino AMODEO,  
Président  
Joëlle BOILEAU  
Lhoussaine MOURTADA  
Groupe « communiste,  
républicain,  
intervention citoyenne »

# Coup de coeur de la Bib

## Spécial BD Adultes

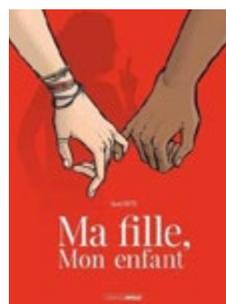


### THÉRAPIE DE GROUPE, 01 : L'étoile qui danse

DE MANU LARCENET  
PARU EN 2020 CHEZ DARGAUD

«Thérapie de Groupe» met en scène un auteur de bande dessinée à la recherche de l'inspiration. Dans une quête inlassable il parcourt l'univers de la création. Il remonte l'Histoire, fait appel aux plus grands peintres, interpelle Boileau, Nietzsche ou Dieu Lui-même.

Quand l'angoisse de la page blanche s'empare de Manu Larcenet, on ne s'ennuie pas !!! Une BD aussi déjantée qu'hilarante.



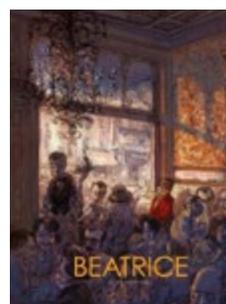
### MA FILLE, MON ENFANT

DE DAVID RATTE ET MATEO RATTE  
PARU EN 2020 CHEZ BAMBOO ÉDITION

Elle s'était opposée à son histoire d'amour. Pourra-t-elle renouer avec sa fille ?

Le jour où Chloé annonce à sa mère que son petit copain s'appelle Abdelaziz, la nouvelle passe mal. Car, bien qu'elle s'en défende, Catherine est raciste. Et que personne ne se berce d'illusions ! Elle désapprouve cette relation et ne se prive pas de le faire savoir. Les relations entre la mère et la fille se tendent, se détériorent, s'amenuisent, puis disparaissent.

Quand un événement tragique frappe Abdelaziz, Catherine veut soutenir sa fille. Mais le lien est rompu.



### BÉATRICE

DE JORIS MERTENS  
PARU EN 2020 CHEZ RUE DE SÈVRES, PARIS

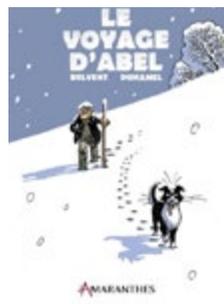
Béatrice prend chaque jour le train pour se rendre au travail. Dans la cohue de la gare, un sac à main rouge attire son attention. Jour après jour, à chaque passage dans la gare, il semble l'attendre. Succombant à sa curiosité dévorante, Béatrice, en emportant l'objet chez elle, ouvre les portes d'un monde nouveau...



### DJANGO MAIN DE FEU

DE SALVA RUBIO ET RICARD EFA  
PARU EN 2020 CHEZ DUPUIS

Avant la légende, avant l'homme, il y eut l'enfant Django Reinhardt. Pour passer du prodige du violon, habitant la Zone, dans la périphérie de Paris, au maître de la guitare jazz manouche qui en est arrivé à jouer avec Duke Ellington, Django a dû traverser une douloureuse expérience qui a marqué sa vie : l'accident dans lequel il s'est brûlé la main et qui a failli anéantir son avenir.

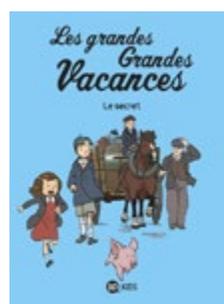


### LE VOYAGE D'ABEL

DE ISABELLE SIVAN ET BRUNO DUHAMEL  
PARU EN 2020 AUX ÉD. LES AMARANTHES

«La vie est un voyage, pas une destination.» À Reclesme, dans un petit village au cœur de la France, Abel vit seul avec son chien, ses deux vaches et ses brebis. Il n'a jamais quitté son village. Pourtant, toute sa vie, il a rêvé de parcourir le monde, et imaginé de lointains voyages. En ce mois de septembre, et ce malgré son âge, Abel a décidé de partir en Éthiopie.

## Jeunesse



### LES GRANDES GRANDES VACANCES, T2 le secret

DE GWÉNAËLLE BOULET ET PASCALE HÉDELIN  
Paru en 2020 chez Gallimard

Au début de l'été 1939, Colette et son frère Ernest quittent Paris pour aller passer les vacances chez leurs grands-parents, dans un petit village de Normandie. Quelle joie de retrouver Papilou, Mamili et leur jolie maison à la campagne ! Hélas, le 3 septembre, la France déclare la guerre à l'Allemagne. Une nouvelle vie commence... Retrouvez les tomes 1 et 2 à la bibliothèque !



### CINQ MONDES, T4 le chant de l'ambre

DE MARK ET ALEXIS SIEGEL  
PARU EN 2020 CHEZ GALLIMARD

Les changements climatiques mettent en péril l'équilibre des 5 Mondes ! Trois héros malgré eux font équipe pour tenter de sauver l'univers...

Vous aimez la science-fiction, l'écologie, l'amitié et la solidarité ? Cette saga interplanétaire est faite pour vous ! Les 4 premiers tomes de la série, parus entre 2017 et 2020, sont disponibles à la bibliothèque.



### NOUVEAU : DES SÉLECTIONS MUSICALES À ÉCOUTER EN LIGNE !

La bibliothèque vous concocte désormais des playlists, à écouter directement sur la page d'accueil de son site web <http://www.bibliotheque.ville-chenove.fr> ou via votre service en ligne préféré (Deezer, Spotify ou Youtube). Au programme : des sélections thématiques, des hommages, ou encore les dernières nouveautés disponibles en CD à la bibliothèque. De quoi faire de belles découvertes musicales !

- 01- Like A King par Ben Harper - Welcome to the cruel world
- 02- Sweet Black Angel par The Rolling Stones - Exile on Main Street
- 03- American Skin par Bruce Springsteen - High Hopes
- 04- We shall Overcome par Joan Baez - Carry il On
- 05- People Get Ready par the Impressions
- 06- A change is gonna come par Sam Cooke
- 07- Say it loud par James Brown

## Contact

Place Coluche  
03 80 51 55 09  
bibliotheque@ville-chenove.fr  
www.bibliotheque.ville-chenove.fr

# Agenda\*

\* Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessous peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie. Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve. N'hésitez pas à vous connecter la page Facebook Ville de Chenôve.

## OCTOBRE

- **5 au 11 octobre 2020**  
Semaine Bleue > Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire. un enjeu pour l'après COVID  
*CCAS de Chenôve*
- **6 octobre 2020 à 20h**  
Murray Head / Say it ain't so  
*Variété internationale / Le Cèdre*
- **7 octobre 2020 à 15h**  
Expérimentarium  
*La bibliothèque*
- **8 & 9 octobre 2020 à 20h30**  
Pierre-Emmanuel Barré / Pfff...  
*Humour / Le Cèdre*
- **13 octobre 2020 à 20h**  
Les carnets d'Albert Camus  
*Théâtre / Le Cèdre*
- **14 octobre 2020 à 9h30**  
La marche d'Octobre rose  
*Le Cèdre*
- **17 octobre 2020 à 10h**  
Matinée jeux  
*La bibliothèque*
- **24 octobre 2020 à 10h**  
Atelier numérique « code week »  
*La bibliothèque*
- **30 octobre 2020 à 20h**  
Arnaud Tsamère / 2 mariages & 1 enterrement  
*Humour / Le Cèdre*

## EXPOSITIONS

- **5 au 11 octobre 2020**  
Croquis d'Armelle Modéré  
*Le Cèdre*

## NOVEMBRE

- **5 novembre 2020 à 19h**  
Réunion publique « Le parc »  
*Le Cèdre*
- **11 novembre 2020 à 11h15**  
Cérémonie commémorative de l'Armistice de la guerre 14-18  
*Monument aux morts*
- **16 novembre 2020 à 19h**  
Conseil municipal  
*Salle du Conseil Municipal*
- **17 novembre 2020 à 20h**  
Le jeune noir à l'épée  
*Musique-Poésie-Danse / Le Cèdre*
- **25 novembre 2020 à 20h**  
Bun Hay Mean /  
Le monde appartient à ceux qui le fabriquent  
*Humour / Le Cèdre*

## DÉCEMBRE

- **1<sup>er</sup> décembre 2020 à 20h**  
Baptiste Lecaplain/ Voir les gens  
*Humour / Le Cèdre*
- **14 décembre 2020 à 19h**  
Conseil municipal  
*Salle du Conseil Municipal*
- **16 décembre 2020 à 14h**  
Gainsbourg for kids  
*Spectacle musical / Le Cèdre*
- **17 & 18 décembre 2020**  
Colis des aînés  
*Salle des fêtes*

### Concert de Sainte-Cécile

Samedi 28 novembre à 20h30

Dimanche 29 novembre à 15h

*Le Cèdre*

*La Musique Municipale compte bien une nouvelle fois vous surprendre en vous invitant à découvrir ou redécouvrir l'univers féérique du cirque.*

### Ateliers Pirouette Cacahuète

de 15h30 à 16h30 et de 17h à 18h

Les mercredis d'octobre

4 ateliers

Le voyage des graines

Ça va buller !

De la terre à l'assiette

La forêt à travers le temps

### Dons du sang

19 octobre de 15h à 20h

28 octobre de 15h à 20h

*Salle des Fêtes*

*de l'Hôtel de Ville*

# PERMANENCES DE QUARTIER

## LES ÉLUS DANS LES QUARTIERS

Depuis 2016, vos élus viennent régulièrement dans votre quartier pour vous rencontrer, échanger, recueillir vos demandes et impressions, pour évoquer l'action municipale au plus près de chez vous.

En 2020, ces temps d'échanges reprennent et seront de nouveau l'occasion de dialoguer ensemble pour co-construire la ville de Chenôve d'aujourd'hui et de demain.

Pour vous informer de chaque visite, un dépliant est déposé quelques jours avant, dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également retrouver toutes les informations dans chaque magazine municipal, sur le site internet et sur la page facebook ville de Chenôve.

### de 9h à 11h

## PERMANENCES

### DE QUARTIER

**10 octobre** Quartier Fontaine du Mail/Kennedy  
L@ Boussole

**17 octobre** Quartier Herriot/Centre-Ville  
La Fabrique

**7 novembre** Quartier Stade  
Maison des sports

**14 novembre** Quartier Grands Crus/Clos du Roy  
Salle Mesguis

**28 novembre** Quartier Vieux-Bourg/Chenevary  
Maison du développement durable

**5 décembre** Quartier Fontaine du Mail/Kennedy  
L@ Boussole

**19 décembre** Quartier Fleurs/Giraud  
Maison de la petite enfance

### CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

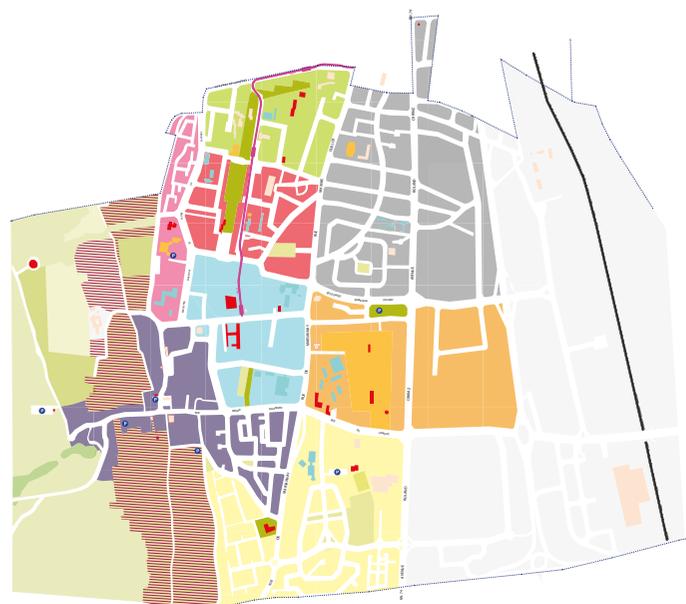
Les élus de la majorité municipale vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.  
2 place Pierre Meunier

#### Prise de rendez-vous

- > par téléphone 03 80 51 55 00
- > ou via internet sur [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr) rubrique « je prends rendez-vous avec le maire »
- > ou par mail [contact@ville-chenove.fr](mailto:contact@ville-chenove.fr)

#### Signalez un problème dans votre quartier

- > via la rubrique « je signale » sur le site internet de la Ville de Chenôve [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)



Certaines dates peuvent être changées en fonction de l'actualité. Nous vous prions de vous référer au contenu du site internet pour suivre mois par mois les rendez-vous avec vos élus : [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr) ou en s'abonnant à la page facebook Ville de Chenôve

# VISITES DE QUARTIER

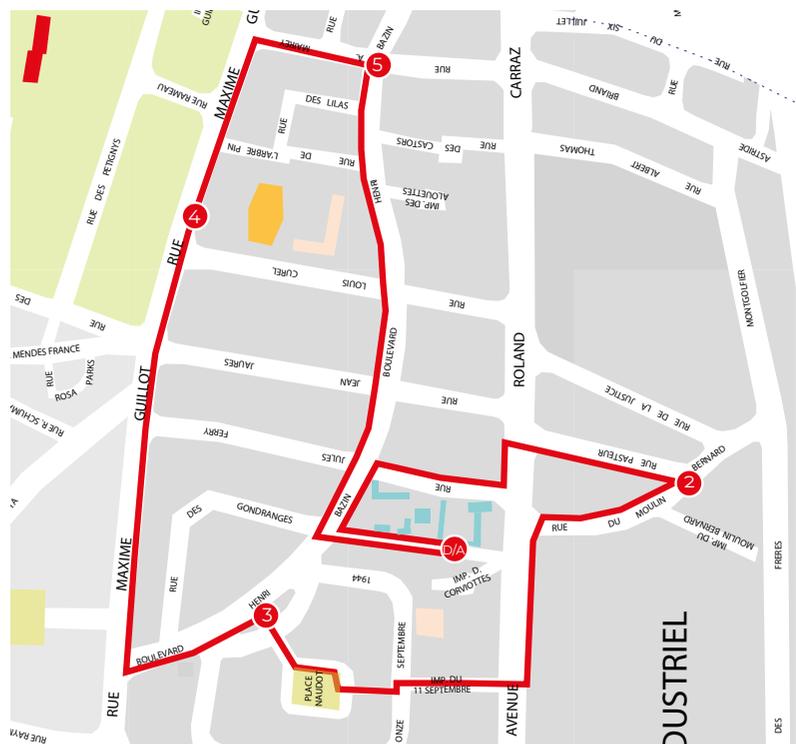
## DEUX RENDEZ-VOUS

### VISITE DE QUARTIER

**21 NOV.**  
FERRY/BAZIN/ATELIERS

2020

- 10h → Départ de l'école Jules Ferry élémentaire
- 10h25 → Arrêt au carrefour de la rue du Moulin Bernard et de la rue Pateur
- 10h50 → Arrêt Place Henri Bazin
- 11h20 → Arrêt au 84 rue Maxime Guillot (devant la copropriété de l'arbre à pin)
- 11h40 → Arrêt au carrefour de la rue Alphonse Mairey et du boulevard Henri Bazin
- 12h → Arrivée au gymnase Jules Ferry



### VISITE DE QUARTIER

**12 DÉC.**  
HERRIOT/CENTRE-VILLE

2020

- 10h → Départ du parking de l'Hôtel de Ville
- 10h10 → Arrêt sur le parking de la Poste
- 10h40 → Arrêt sur le parking rue Edouard Herriot (face au gymnase)
- 11h10 → Arrêt à la Maison des aînés
- 11h40 → Arrêt au pied du bâtiment Hélène Boucher
- 12h → Arrivée au Cèdre



En raison du contexte sanitaire, le café habituellement servi au cours de la visite et le verre de l'amitié partagé au terme ne pourront pas avoir lieu.

# REUNION PUBLIQUE > LE PARC

JEUDI **5** NOVEMBRE 2020  
A 19H  
LE CÈDRE

